

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 83420033.9

(51) Int. Cl.³: **B 65 H 54/54**

(22) Date de dépôt: 03.03.83

(30) Priorité: 10.03.82 FR 8204287

(43) Date de publication de la demande:
14.09.83 Bulletin 83/37

(88) Date de publication différée du rapport de
recherche: 25.01.84

(84) Etats contractants désignés:
CH DE GB IT LI

(71) Demandeur: Société dite: ASA S.A. (société anonyme)
76, boulevard du 11 Novembre
F-69100 Villeurbanne(FR)

(72) Inventeur: Venot, Jean
"La Mirandole" Villerest
F-42300 Roanne(FR)

(72) Inventeur: Julien, Michel
5 boulevard Charles Gallet
F-42120 Le Coteau(FR)

(74) Mandataire: Laurent, Michel et al,
20 rue Louis Chirpaz Boîte Postale 32
F-69130 Lyon-Ecully(FR)

(54) Dispositif permettant le positionnement et le maintien d'un tube support de fil lors d'une opération de bobinage.

(57) Ce dispositif comporte un élément centreur comportant un élément de blocage pouvant venir plaquer contre la périphérie interne du tube support.

L'élément de blocage est constitué par un anneau flexible (11), ouvert, qui entoure partiellement la périphérie du centreur et qui peut glisser sur celle-ci entre deux positions limites de telle sorte que l'extrémité libre dudit anneau ait tendance à s'écarter de la surface du centreur sous l'action des contraintes exercées par le tube support de fil lors de la mise en route ou de l'arrêt.

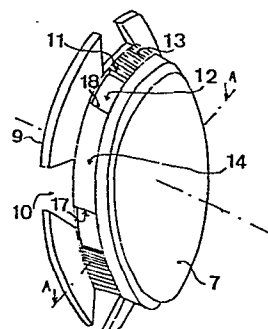


FIG. 2



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0088708

Numéro de la demande

EP 83 42 0033

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
D, A	FR-A-2 451 879 (NORWESCO INC.)		B 65 H 54/54
P, X	FR-A-2 504 104 (ASA) * En entier *	1, 2, 5, 6	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			B 65 H D 01 H
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21-09-1983	Examineur DEPRUN M.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			